

Chronique du Marché

Par le SNCPT



Christelle Denis*
SARL D.Vegetables



Après un été plutôt pluvieux, les arrachages se sont éternisés jusqu'en octobre. Les quantités récoltées sont annoncées légèrement inférieures en quantité mais surtout avec une qualité qui se dégrade assez rapidement (gale, dartrose...).

Depuis le mois de septembre, le marché domestique n'a pas été dynamique et les contrats engagés auprès des producteurs sont largement suffisants pour satisfaire les besoins en conditionnement. Comment peut-on analyser ce manque de dynamisme ? changement d'habitude dans les achats après le Covid ? moins envie de cuisiner ? une inflation qui joue sur le pouvoir d'achat ?...

Si l'hiver ne pousse pas davantage à la consommation de pommes de terre, notre récolte sera suffisante pour couvrir les besoins de la campagne ! une certaine inquiétude ressort quant à ce marché qui peine à s'activer.

À l'export, nous constatons tout de même un certain dynamisme de la part de nos voisins espagnols et italiens du fait de leurs productions inférieures et qui achètent pour stocker ; mais là encore, ils constatent aussi une consommation inférieure comparativement aux années précédentes.

Les pays d'Europe centrale sont également aux achats plus précocement du fait de la météo non favorable dans leurs pays ; leurs achats se concentrent essentiellement sur les pommes de terre non lavables ou semi-lavables.

Hormis ce marché peu dynamique, il faudra aussi jongler avec la hausse de toutes les matières premières (carton, bois, plastique...) du fait de la demande mondiale croissante. La suppression des emballages plastiques pour les petits conditionnements pommes de terre pose aussi un problème d'approvisionnement en matières premières recyclées et augmente le coût de production !

Le consommateur va-t-il réussir à suivre si les prix de vente augmentent encore ?

Continuera-t-il à acheter la pomme de terre qui reste tout de même l'un des "légumes" préférés des Français ?

Plus d'info sur www.sncpt.org

* Christelle Denis, gérante de la SARL D.Vegetables,
courtier membre du SNCPT, Courtier de Marchandise
Assermenté près la Cour d'Appel d'Orléans,
arbitre Rucip